



Planification forestière et Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT)

Colloque Kruger – AF2R 2012

Université Laval

18 Janvier 2012

Jean-Philippe Guay ing.f.



Plan de la présentation

- 1) Historique de la gestion intégrée des ressources en milieu forestier
- 2) La mise en place des TGIRT au Québec
- 3) Bilan de la première année des TGIRT de la région de la Capitale-Nationale





HISTORIQUE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN MILIEU FORESTIER AU QUÉBEC



Historique de la gestion intégrée des ressources au Québec

Le régime des concessions forestières



Vers 1918, une partie d'un camp de bûcherons de la Joffer's Company, sur la rivière Windigo, en Haute-Mauricie. Collection Réjean Boisvert, Grandes-Piles

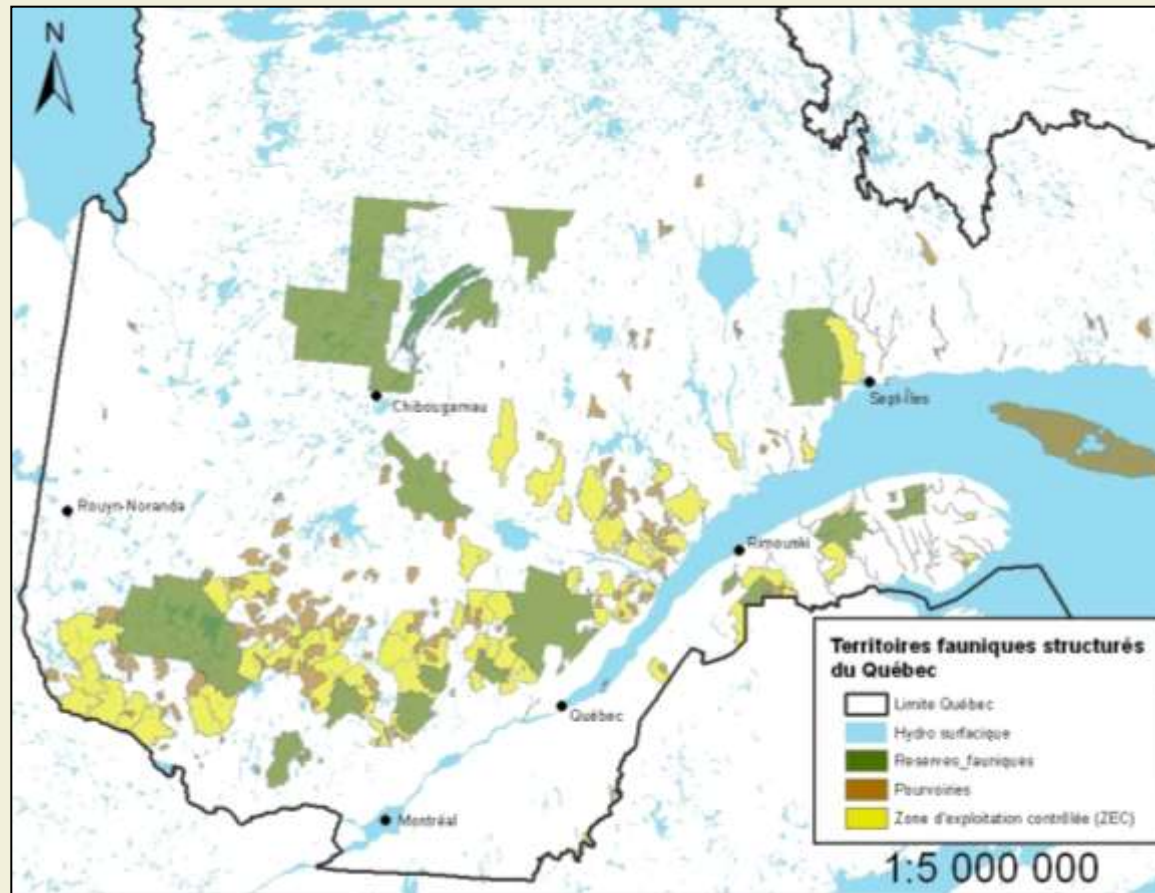
Historique de la gestion intégrée des ressources au Québec

- La mise en place des Contrats d'aménagement et d'approvisionnement forestier (CAAF)
- L'opération « déclubage » est amorcé



Historique de la gestion intégrée des ressources au Québec

- La création des territoires fauniques structurés



Une diversité croissante d'utilisateurs en forêt publique...



La confiance du public envers la gestion forestière est ébranlée



En 1999

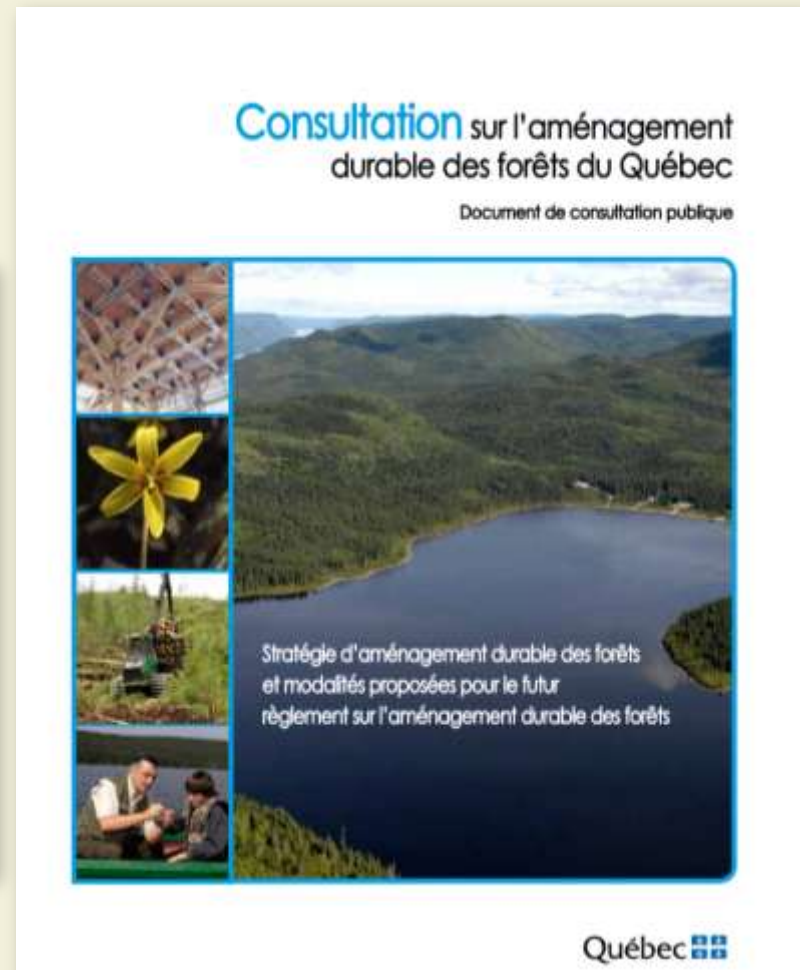
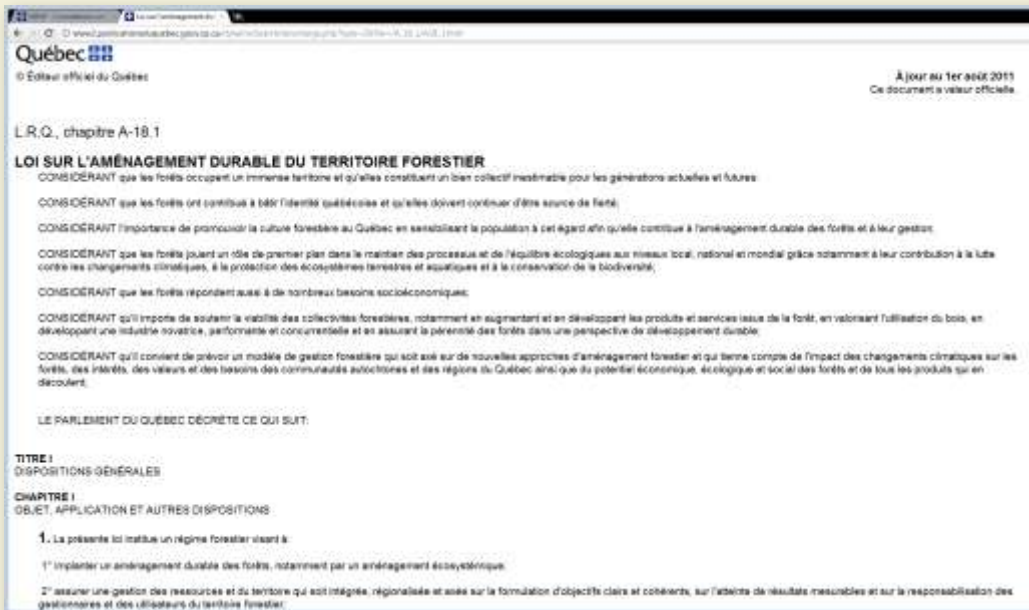
Un constat :

Nécessité de mettre en œuvre la « GIR »



Un nouveau régime forestier

- Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier



- SADF - RADF



LES TABLES LOCALES DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE (TGIRT)



TGIRT:

Encadrement législatif



TGIRT :

Encadrement législatif

- **53.** La planification forestière sur les unités d'aménagement se réalise dans le cadre d'un **processus de concertation régionale et locale** et se concrétise par la préparation de plans d'aménagement forestier intégré.



TGIRT :

Encadrement législatif

- **54.** Les plans tactiques et les plans opérationnels d'aménagement forestier intégré sont élaborés par le ministre, pour chacune des unités d'aménagement, **en collaboration avec la table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire.**



TGIRT :

Encadrement législatif

- **55. Les TGIRT sont mises en place dans le but :**



TGIRT :

Encadrement législatif

- **55. Les TGIRT sont mises en place dans le but :**
 1. d'assurer une prise en compte des intérêts et des préoccupations des personnes et organismes concernés par les activités d'aménagement forestier planifiées;



TGIRT :

Encadrement législatif

- **55. Les TGIRT sont mises en place dans le but :**
 1. d'assurer une prise en compte des intérêts et des préoccupations des personnes et organismes concernés par les activités d'aménagement forestier planifiées;
 2. de fixer des objectifs locaux d'aménagement durable des forêts;



TGIRT :

Encadrement législatif

- **55. Les TGIRT sont mises en place dans le but :**
 1. d'assurer une prise en compte des intérêts et des préoccupations des personnes et organismes concernés par les activités d'aménagement forestier planifiées;
 2. de fixer des objectifs locaux d'aménagement durable des forêts;
 3. de convenir des mesures d'harmonisation des usages.



TGIRT :

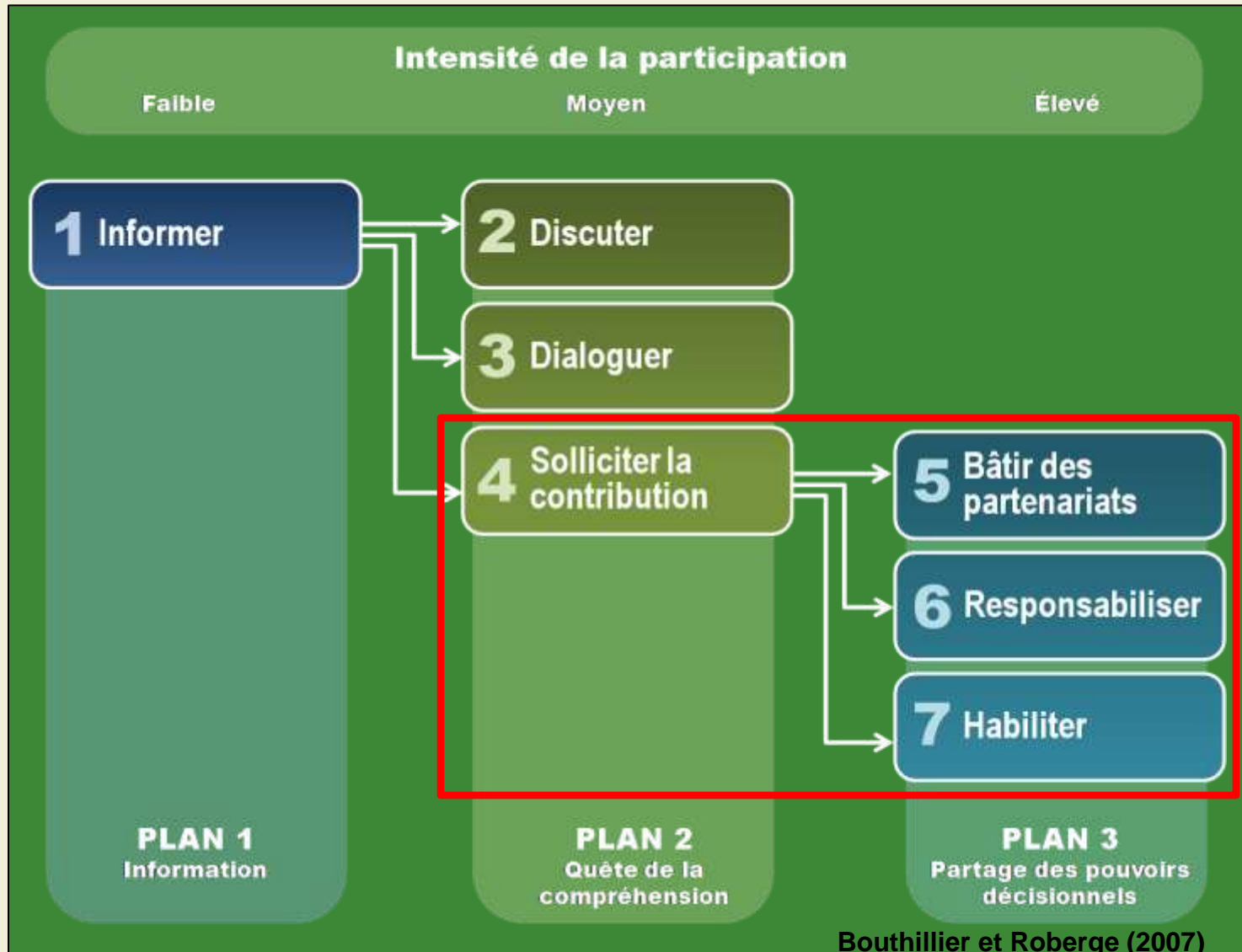
Encadrement législatif

- **55.** Leur composition et fonctionnement, y compris les modes de règlement des différends, relèvent des organismes régionaux responsables de sa mise en place.



TGIRT :

Intensité de la participation

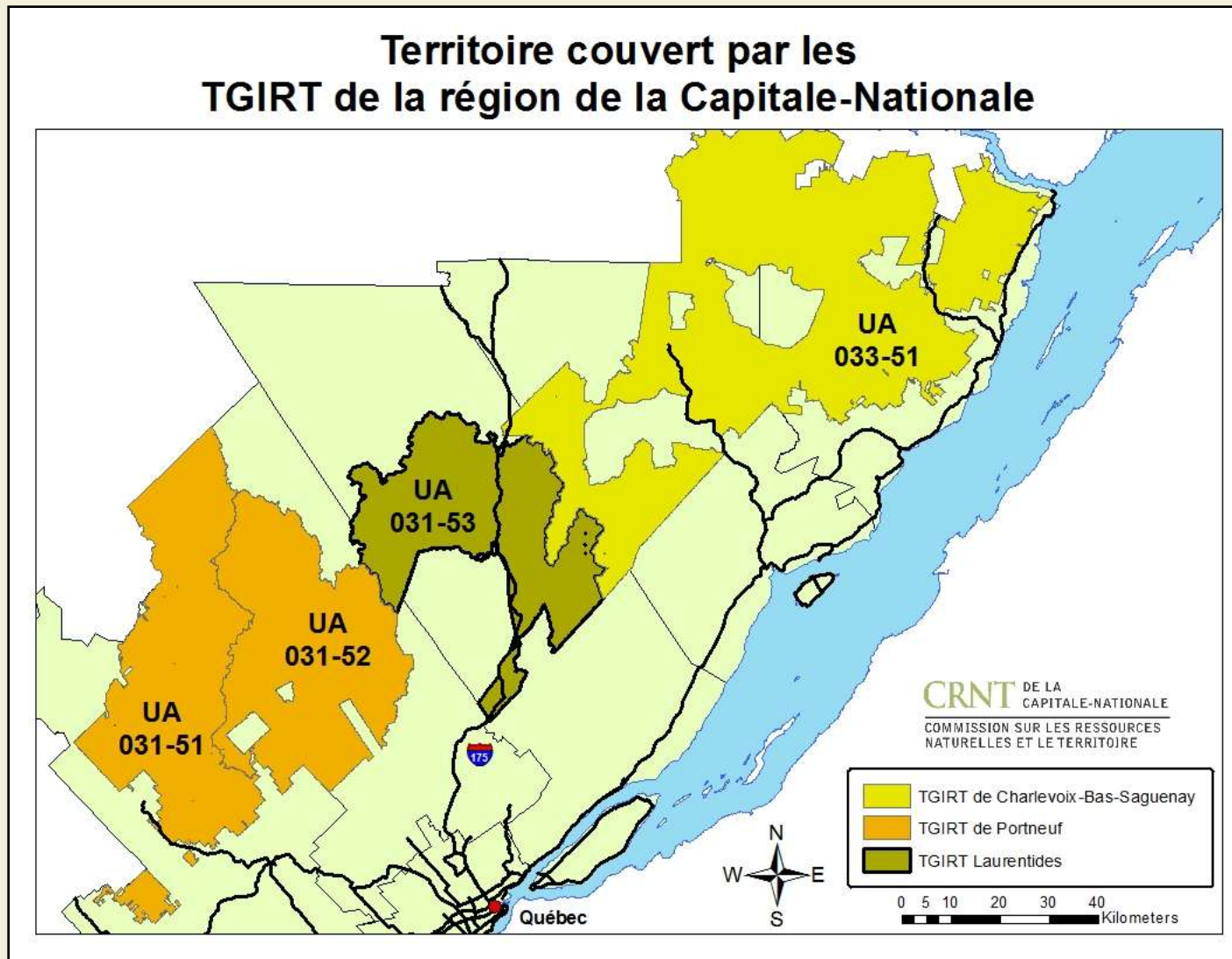




BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE DES TGIRT DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE :

L'EXEMPLE DE CHARLEVOIX-BAS-SAGUENAY

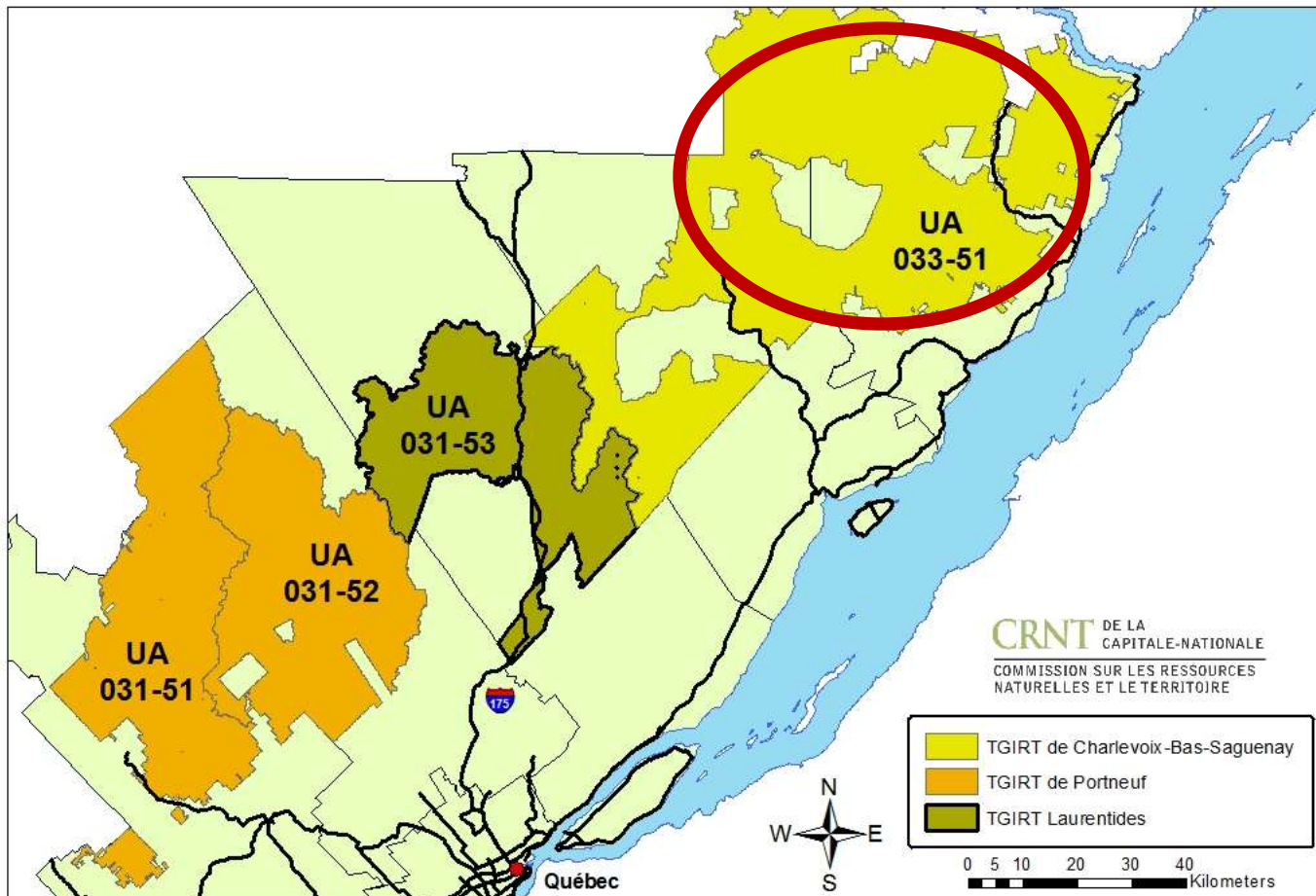
Mise en place des TGIRT dans la région de la Capitale-Nationale



L'exemple de la TGIRT de Charlevoix-Bas-Saguenay



Territoire couvert par les TGIRT de la région de la Capitale-Nationale



Composition de la TGIRT de Charlevoix-Bas-Saguenay



Catégorie d'utilisateurs	Sièges
Bénéficiaires de garantie d'approvisionnement (feuillus)	1
Bénéficiaires de garantie d'approvisionnement (résineux)	1
Parcs et Réserves fauniques	1
ZEC	1
Travailleurs	1
Trappeurs	1
Acériculteurs	1
Organismes récréotouristiques	1

Composition de la TGIRT de Charlevoix-Bas-Saguenay



Catégorie d'utilisateurs	Sièges
Commaunautés autochtones	1
Pourvoiries	1
Eau	1
Environnement	1
Villégiateurs	1
Entrepreneurs forestiers	1
Entrepreneurs sylvicoles	1
Secteurs municipaux	1
Total	16

Processus d'identification des enjeux



Processus d'identification des enjeux

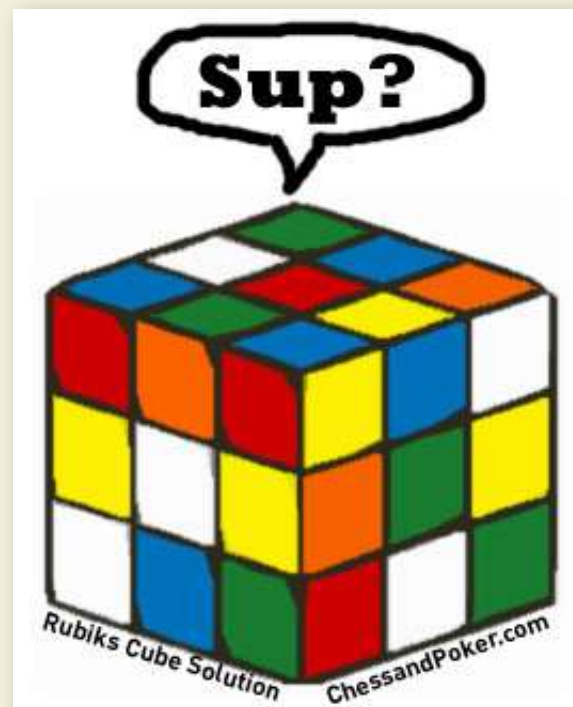
- 1) Permettre aux délégués et à tous les partenaires d'émettre leurs préoccupations au sujet de l'aménagement forestier et du territoire .



Processus d'identification des enjeux

Résultat de la démarche :

- 119 préoccupations émises par les 16 délégués



Processus d'identification des enjeux

2) Identification des éléments obligatoires à prendre en considération par la TGIRT



Processus d'identification des enjeux

2) Identification des éléments obligatoires à prendre en considération par la TGIRT

- 46 objectifs de la SADF



Processus d'identification des enjeux

2) Identification des éléments obligatoires à prendre en considération par la TGIRT

- 46 objectifs de la SADF
- 19 objectifs du PDIRT de la région



Processus d'identification des enjeux



2) Identification des éléments obligatoires à prendre en considération par la TGIRT

- 46 objectifs de la SADF
- 19 objectifs du PDIRT de la région
- 42 enjeux du PDIRT Saguenay-Lac-Saint-Jean

Processus d'identification des enjeux



2) Identification des éléments obligatoires à prendre en considération par la TGIRT

- 46 objectifs de la SADF
- 19 objectifs du PDIRT de la région
- 42 enjeux du PDIRT Saguenay-Lac-Saint-Jean
- 46 objectifs du PAFD (CSA Charlevoix)

Processus d'identification des enjeux



2) Identification des éléments obligatoires à prendre en considération par la TGIRT

- 46 objectifs de la SADF
- 19 objectifs du PDIRT de la région
- 42 enjeux du PDIRT Saguenay-Lac-Saint-Jean
- 46 objectifs du PAFD (CSA Charlevoix)* ←

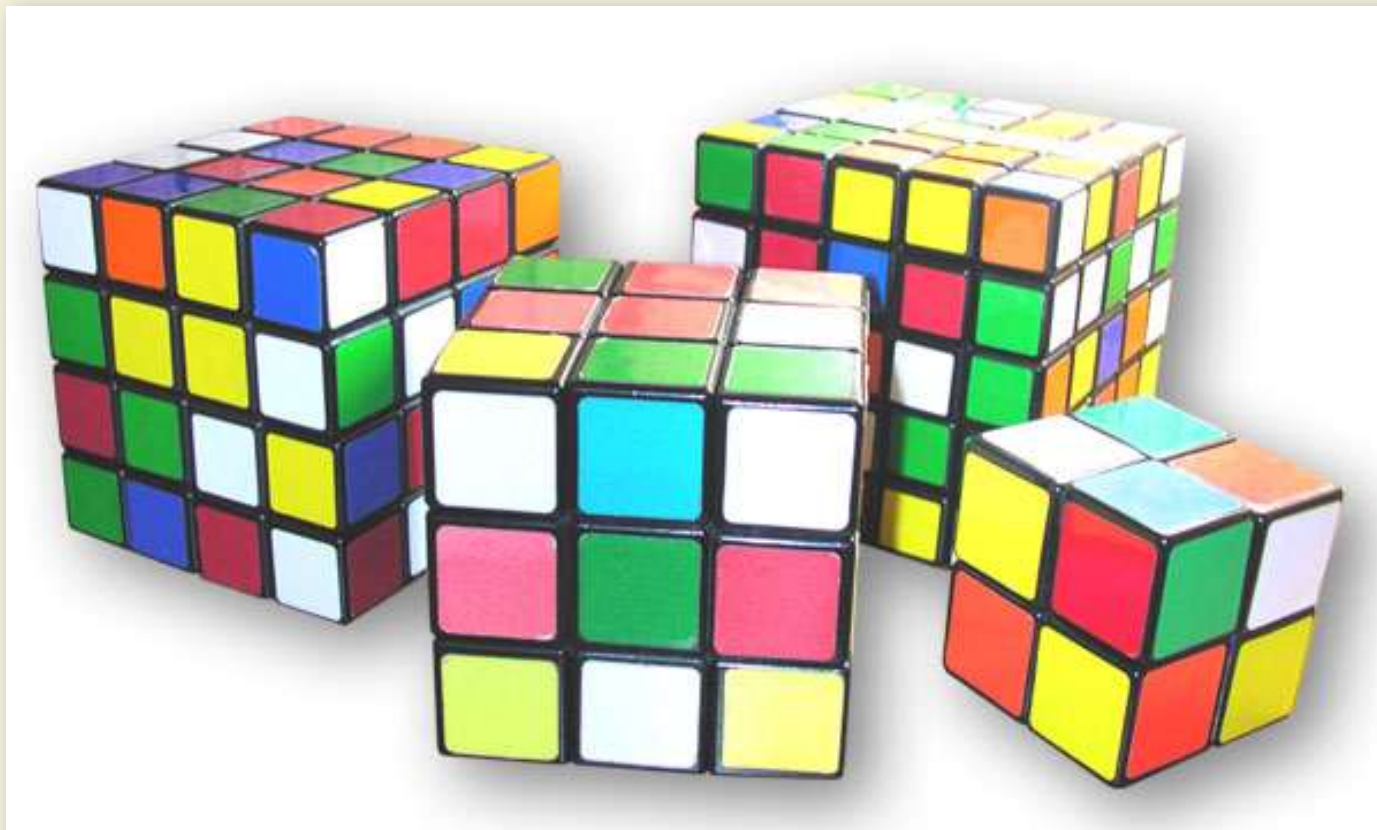
*** la TGIRT fait office de processus de participation du public dans le cadre de la certification forestière CSA qui s'applique sur ce territoire.**

Les intrants à la planification



Processus d'identification des enjeux

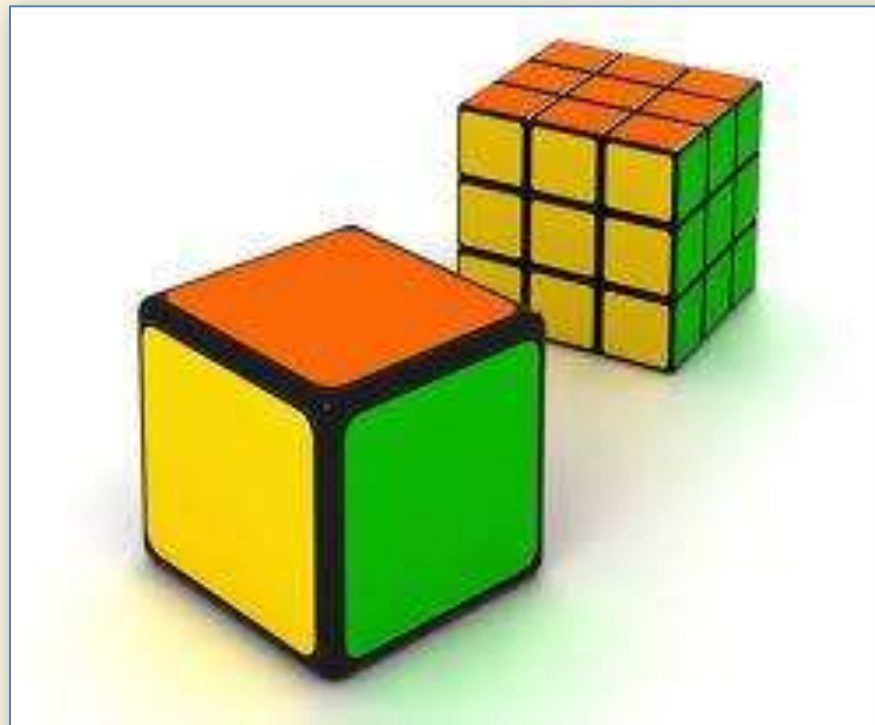
Un **DÉFI** énorme d'organisation pour en faire une seule démarche cohérente!!!



Structuration des enjeux

3) Faire des croisement entre les préoccupations semblables et les éléments obligatoires de manière à les regrouper en enjeux.

**SIMPLIFIER LA DÉMARCHE
AU MAXIMUM!**



Structuration des enjeux

4) Regrouper les enjeux par grandes catégories

Catégories	Nombre d'enjeux
Biodiversité	9
Faune	8
Aménagement forestier	11
Gestion intégrée du réseau routier	5
Récréation et utilisation du territoire	7
Eau et sol	6
Premières nations	11
Enjeux transversaux	5
Total :	62



Priorisation des enjeux

Identifier les enjeux prioritaires de la TGIRT
selon les critères choisis :

Priorisation des enjeux

Identifier les enjeux prioritaires de la TGIRT selon les critères choisis :

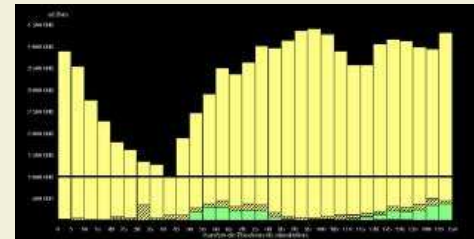
1) Urgence de la situation



Priorisation des enjeux

Identifier les enjeux prioritaires de la TGIRT selon les critères choisis :

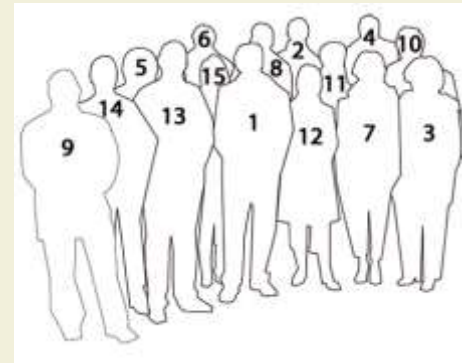
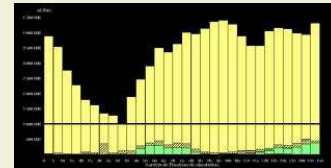
- 1) Urgence de la situation
- 2) Influence sur le calcul de la possibilité forestière



Priorisation des enjeux

Identifier les enjeux prioritaires de la TGIRT selon les critères choisis:

- 1) Urgence de la situation
- 2) Influence sur le calcul de la possibilité forestière
- 3) **Nombre d'utilisateurs concernés**



Enjeux priorités



Enjeux	Pointage
Maintient et restauration des vieilles forêts	17
Protection de l'habitat du caribou forestier	17
Aires d'intensification à la production ligneuse (AIPL)	16
Certification	13
Approvisionnement à coûts compétitifs	10
Identification des zones à haute valeur du territoire	10
Harmonisation des périodes d'opération des divers utilisateurs de la forêt	10
Paysage	10
impact des chemins sur les habitats aquatiques	9
Emplois	8
Qualité de l'habitat du petit gibier	7
Développement du réseau routier	7
Concertation	7
Aires protégées	7

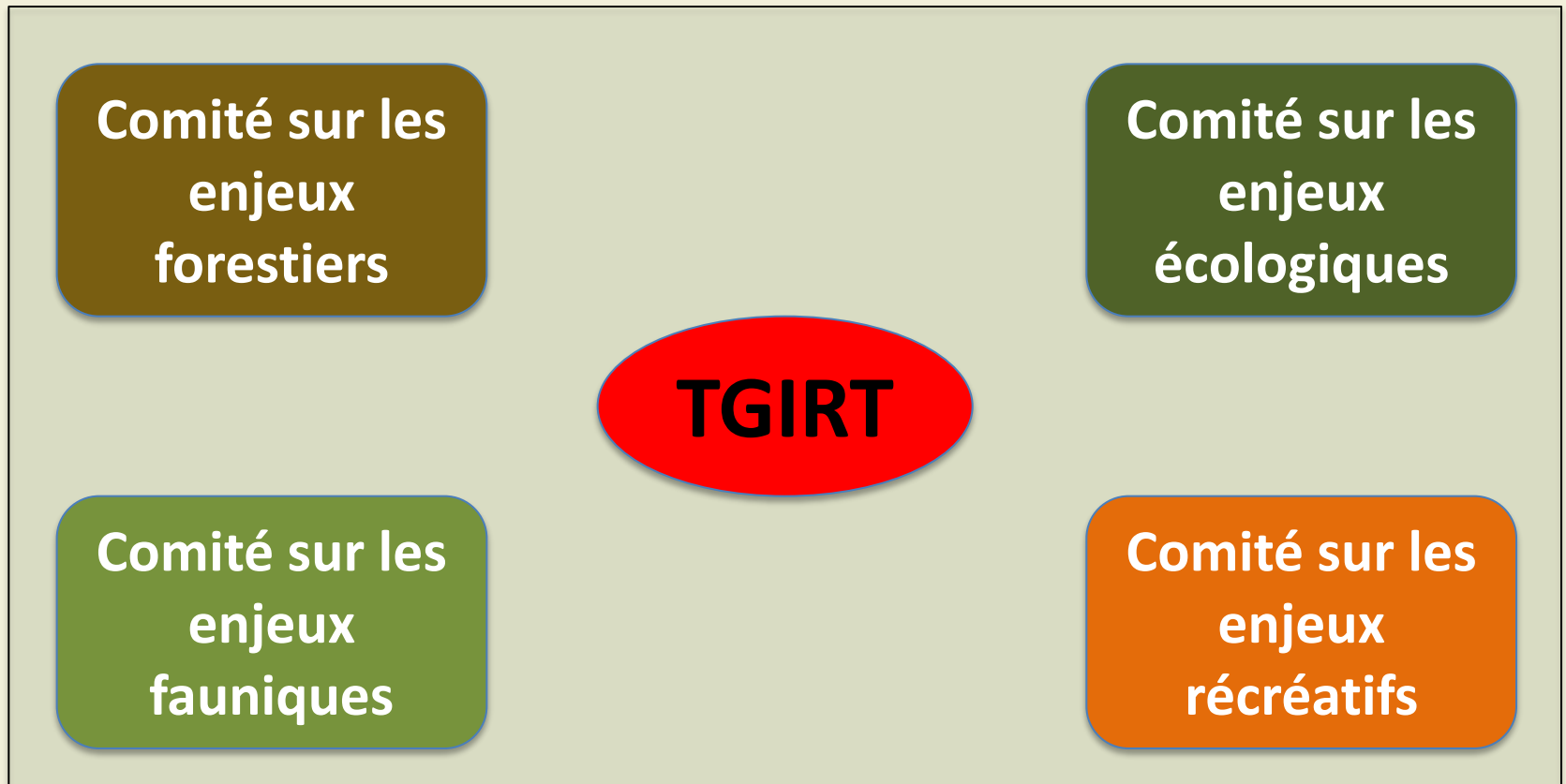
Organisation du travail à faire





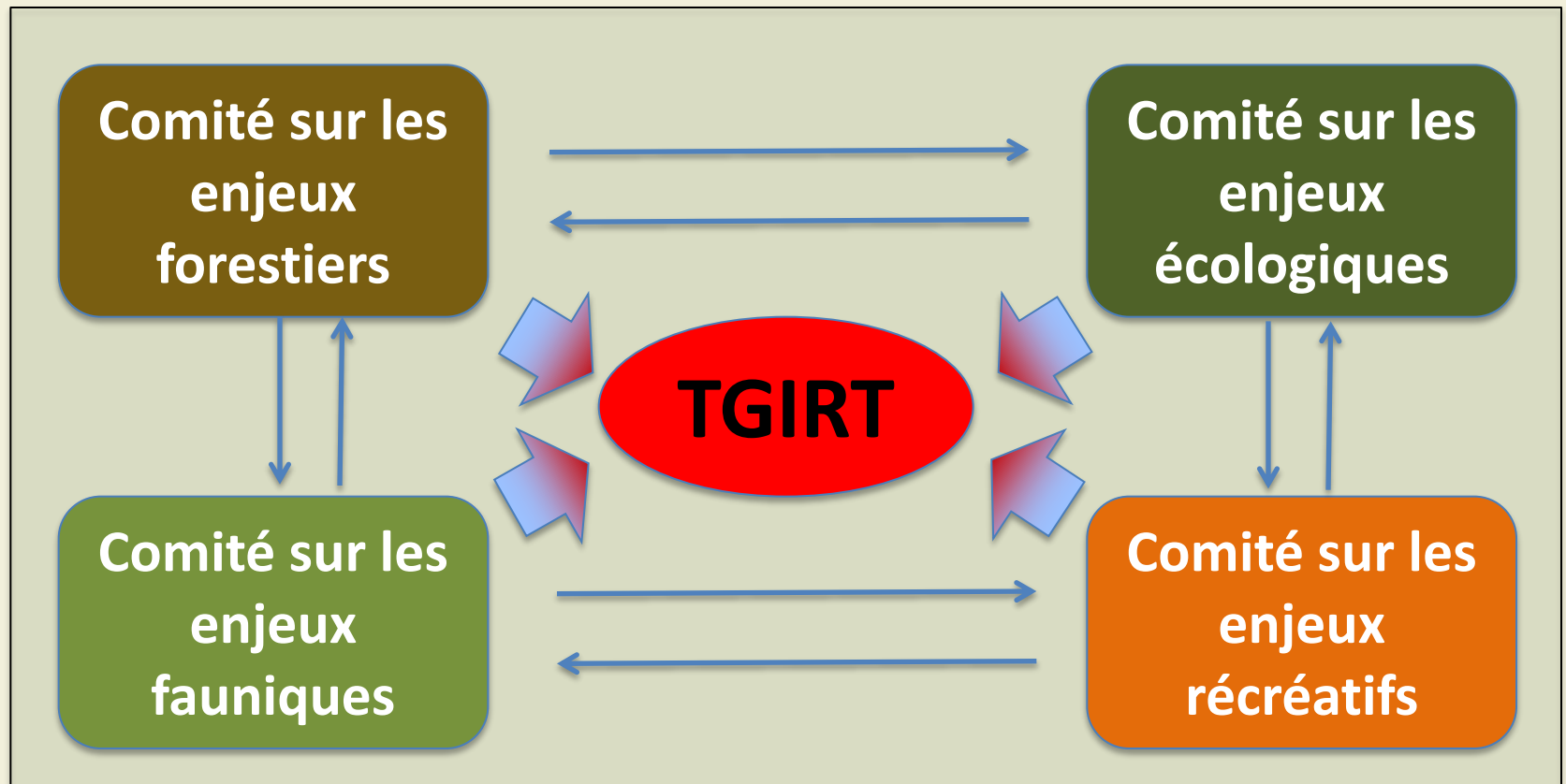
Organisation du travail à faire

Mise sur pied des comités de travail



Organisation du travail à faire

La TGIRT demeure DÉCISIONNELLE!











Travail à accomplir pour chaque enjeu par les comités de travail



Enjeux	Portrait de la situation	Cibles existantes (SADF, PDIRT, Certification)	Objectifs locaux (Cibles)	Constat d'écart	Options de Stratégies	Évaluation des impacts	Choix de la stratégie
1							
2							
3							

Avancement des travaux



Enjeux	Portrait de la situation	Cibles existantes (SADF, PDIRT, Certification)	Objectifs locaux (Cibles)	Constat d'écart	Options de Stratégies	Évaluation des impacts	Choix de la stratégie
1							
2							
3							

Activités de formation et visites terrain

HAAAAAAAAA!!!! C'est à ça que
ça ressemble...



Là on se comprend!!!



Appréciation des délégués envers le processus « GIRT »

- Selon les évaluations des rencontres et le bilan de l'année, les participants semblent satisfaits du processus





CONCLUSION



Conclusion

« Un éléphant, ça se mange une bouchée à la fois! »





QUESTIONS?

CRNT DE LA
CAPITALE-NATIONALE

COMMISSION SUR LES RESSOURCES
NATURELLES ET LE TERRITOIRE

CRÉ Conférence
régionale
des élus
de la **Capitale-Nationale**